

INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE : OPERATEUR DE CHANTIER - RECYCLAGE SS4



Code CPF
236948

Cette formation est une révision des méthodes et modes opératoires menées par l'Opérateur lors d'interventions sur des matériaux contenant de l'amiante (SS4), en vue du renouvellement de l'Attestation de compétence.

Objectifs opérationnels

- Identifier les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Respecter le mode opératoire et mesures de protection individuelle
- Respecter le mode opératoire et mesures de protection collective et visant la protection des tiers
- Appliquer les techniques permettant d'abaisser les émissions de fibres
- Signaler une situation inhabituelle et en informer la hiérarchie

Public Concerné

- Opérateurs intervenant sur matériaux et équipements en présence d'amiante

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation exige une Attestation « Intervention en présence d'amiante - Personnel Opérateur de chantier » délivrée à l'issue de la formation préalable d'opérateur. Selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012, une aptitude médicale au poste de travail à jour est

Parcours pédagogique

En fonction de l'évolution technique et réglementaire, remise à niveau des connaissances sur :

- Évaluation des risques
- Organisation de l'opération
- Application des consignes et procédures
- Conduite à tenir en cas de dysfonctionnement
- Remontée d'information
- Contrôles de chantier
- Bilan aéraulique sur chantier

Cette formation est réalisée en partenariat avec FORMA2E

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et mises en situation sur des plateformes pédagogiques adaptées à la nature des activités exercées.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Un support sur l'intervention en présence d'amiante est remis à chaque stagiaire.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que de ressources multimédia. Les apprenants évoluent sur une plateforme pédagogique représentative de différents métiers et ont à disposition les équipements de

protection individuelle et collective.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et a une grande expérience des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation selon l'exigence des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une nouvelle Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante – Personnel Opérateur de chantier ».

Elle est réalisée sur la base d'une épreuve théorique de 20 minutes (QCM) et d'une épreuve pratique d'une heure sous une mise en situation concrète adaptée à l'activité exercée.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com